

# Introduction aux conditions

## "Une voie de grâces "

La Tariqa Tidjaniya repose à part entière sur les deux sources fondamentales que sont le Qoran et la Tradition prophétique.

Les conditions (chouroutes) de cette voie spirituelle trouvent ainsi logiquement leurs fondements dans les sources précitées. On en déduit alors, que si ces conditions sont respectées, la Tariqa l'est aussi.

Le respect ainsi acquis, le disciple pourra en bénéficier pleinement. Il va de soi que chaque disciple se doit de connaître les "chouroutes" ainsi qu'un minimum en matière de Coran et de Hadith prophétique qui lui serviront d'appui (dalil).

La Tariqa Tidjaniya a d'autres dénominations ; Tariqa : Ahmediya, Mohammediya, Ibrahimiya, Hanifiya. Mais, de manière particulière, on dit de cette voie qu'elle est illuminée de grâce. En effet, un parallèle peut-être établi entre Tariqa Tidjaniya en tant que quintessence des voies et l'Islam qui est celle des religions. La Tariqa Tidjaniya et l'Islam sont respectivement pour l'ensemble des Tourouq et des religions, les parachèvements et les sommités.

Pour cela, on affirme que la Tariqa est une Tariqa de grâce (Fadl). La notion de « fadl » n'est pas en contradiction avec le Coran et la Sounna, c'est-à-dire que la possibilité qu'Allah élit ou choisit une partie des gens et leur accorde une grâce toute particulière est tout à fait concevable.

Ainsi, son dépositaire Sidi Cheikh Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) est le sceau de la sainteté (par sa qualité) de même que l'envoyé Mohammed (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) l'était pour la prophétie (par sa qualité), mais également à l'échelle temporelle universelle : il clôt l'arrivée de tout autre envoyé ou prophète, ce qui n'est pas le cas de Sidi Cheikh Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret).

Des références coraniques peuvent être citées en guise d'appui logique, on citera notamment :

**« Ô enfants d'Israël ! Rappelez-vous mon bienfait que je vous ai accordé et rappelez-vous que je vous ai préféré à vos contemporains ! » (Sourate 02 La vache, verset 47).**

**« [...] Dis : la générosité est certes entre les mains de Dieu et Il l'accorde à qui Il veut. La grâce d'Allah est immense et Il est Omniscient [...] » (Sourate 03 La famille d'Imran, verset 73).**

**« Il réserve Sa grâce à qui Il veut et Dieu détient la très grande générosité » (Sourate 03 La famille d'Imran, verset 74).**

Tous ces versets nous montrent bien que la grâce provient d'Allah et dénotent alors l'absurdité du refus de l'idée de la grâce qui ne se base sur aucune référence claire. Allah a la possibilité d'élire parmi les vertueux et rapprochés ceux qu'Il veut.

Le fait de nier revient à réduire la puissance d'Allah, ce qui est inconcevable. Le fait d'étudier les "chouroutes" de la Tariqa nous permet de constater que les causes du succès dans l'au-delà y sont incontestablement intégrées.

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

